

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABÉTISATION ET DE LA
PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTUDES ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES

Tableau de bord de l'éducation préscolaire *Année scolaire 2023/2024*

DECEMBRE 2024

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS.....	ii
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	iii
CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE	1
MOYENS FINANCIERS	3
PARTIE 1 : INDICATEURS D'ACCES	4
Nombre de structures.....	5
Nombre de salles d'activités	7
Nombre de salles d'activités	8
Caractéristiques des salles d'activités et des structures	9
Effectif des apprenant.e.s	11
Effectif des éducateur.rice.s.....	13
Effectif des éducateur.rice.s.....	14
PARTIE 2 : INDICATEURS DE PARTICIPATION.....	15
Taux brut de préscolarisation	16
PARTIE 3 : INDICATEURS DE QUALITE	18
Ratio apprenant.e.s/salle d'activités.....	19
Ratio manuels/apprenant.e	21
Ratio apprenant.e.s /jeu	23

AVANT-PROPOS

Le Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MEBAPLN), à travers la Direction générale des Etudes et des Statistiques sectorielles (DGESS), élabore et publie chaque année le tableau de bord de l'éducation préscolaire.

Le tableau de bord constitue une base de mesure des efforts consentis et des résultats atteints dans le cadre de la mise en œuvre du Plan stratégique de Développement de l'Education de Base et de l'Enseignement secondaire (PSDEBS 2021-2025). Aussi servira-t-il à situer le Burkina Faso par rapport aux engagements internationaux tels que l'Education Pour Tous / Procédure Accélérée (EPT/PA), la Stratégie Continentale de l'Education pour l'Afrique (CESA-2016/2025) et les Objectifs de Développement Durable (ODD) d'ici à l'horizon 2030.

Le présent tableau de bord de l'éducation préscolaire fait une analyse des principales données statistiques de l'année scolaire 2023/2024. Il présente une image à la fois synthétique et précise de la situation de l'éducation préscolaire et son évolution sur ces dernières années. Les données présentées et analysées dans ce document proviennent essentiellement des annuaires statistiques de l'éducation préscolaire. Ce sont les indicateurs d'accès, de participation et de qualité sur la période 2019/2020 à 2023/2024. L'analyse met en évidence les disparités selon le sexe, la région, le statut et le milieu de résidence. Ainsi, une place importante a été accordée à la représentation graphique, de manière à rendre le document plus attractif et faciliter sa compréhension.

Dans le souci de diffuser largement les différentes productions statistiques, les supports de publication ont été diversifiés. Ainsi, en plus de l'existence d'un service chargé de diffuser les données statistiques et de fournir les informations spécifiques aux utilisateurs au niveau de la DGESS, les différentes publications sont accessibles sur le site WEB du MEBAPLN : <http://www.education.gov.bf> et celui du Conseil national de la Statistique : <http://www.cns.bf>.

La DGESS remercie toutes les parties prenantes à l'élaboration dudit document et souhaite que chaque lecteur y trouve l'information essentielle qu'il recherche sur l'éducation préscolaire. Du reste, elle compte sur les éventuelles critiques et suggestions des utilisateurs qui contribueront à améliorer les prochaines éditions et faire davantage du tableau de bord de l'éducation préscolaire un outil précieux d'information statistique et de planification stratégique des actions en faveur de ce sous-secteur de l'éducation.

Le Directeur général



Wendemmi Sylvain OUÉDRAOGO

Chevalier de l'Ordre du Mérite de la Jeunesse et des Sports

SIGLES ET ABREVIATIONS

DGESS	: Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
EPT/PA	: Education Pour Tous / Procédure Accélérée
IDH	: Indice de Développement Humain
IEJE	: Inspecteur d'Education des Jeunes Enfants
IPS	: Indice de Parité entre les Sexes
MEJE	: Moniteur d'Education des Jeunes Enfants
MEBAPLN	: Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales
ODD	: Objectifs de Développement Durable
PSDEBS	: Plan stratégique de Développement de l'Education de Base et de l'Enseignement secondaire
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
TAMA	: Taux d'Accroissement Moyen Annuel
TBP	: Taux Brut de Préscolarisation
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Points saillants

- ✚ Faible niveau d'alphabétisation;
- ✚ Baisse de l'Indice de Développement Humain (IDH) ;
- ✚ Crise sécuritaire persistante.

Commentaire

La mise en œuvre de la Politique nationale de Développement (PND 2021-2025) au Burkina Faso s'effectue dans un climat de crise sécuritaire et humanitaire causée par les attaques terroristes. Cette crise impacte négativement tous les secteurs et plus particulièrement le secteur de l'éducation et pourrait compromettre l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) notamment l'ODD4. En effet, en 2023 le taux brut de scolarisation (TBS) a baissé par rapport à 2022, de 11,4 points au primaire, 4,3 points au post-primaire et 0,9 point au secondaire suite aux fermetures des structures éducatives due à l'insécurité.

La croissance économique a augmenté en 2023, passant de 1,8 % en 2022 à 3,6 % en 2023 tirée principalement par le rebond du secteur de la construction dans un contexte de dégradation des conditions sécuritaires qui pénalise désormais également l'activité minière, en baisse de -2,6 % en 2023¹. Le PIB/habitant en 2023 est estimé à 2 458 dollars selon les données de la Banque Mondiale, classant le pays en 5^e position.

Selon les données des Nations Unies de 2023, la population du Burkina Faso est estimée à 23 025 776 habitants et classe le pays au rang de 4^e plus grand effectif dans la zone UEMOA après le Mali, le Niger et la Côte d'Ivoire. En 2022, le taux de prévalence au VIH/SIDA est estimé à 0,6% pour le Burkina Faso et représente le 3^e plus faible taux après le Niger (0,2%) et le Sénégal (0,3%).

Selon les données du RGPH 2019, la densité de la population au Burkina Faso est de 75,1 habitants/km², le taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus de 29,7%, le taux brut de natalité de 39,4‰, l'espérance de vie de 61,9 ans, le taux de fécondité des adolescents (15-19 ans) de 67,8‰, le Quotient de mortalité infanto juvénile de 87,3‰ et le taux de mortalité de 9,2‰.

Le Burkina Faso avec un IDH de 0,438 occupe la 185^e place mondiale sur 193 pays dans le classement de l'IDH de 2022, juste devant le Mali et le Niger dans la zone UEMOA. Comparativement à 2019, l'IDH du Burkina Faso a baissé de 0,014 point en 2023.

¹ <https://www.tresor.economie.gouv.fr>

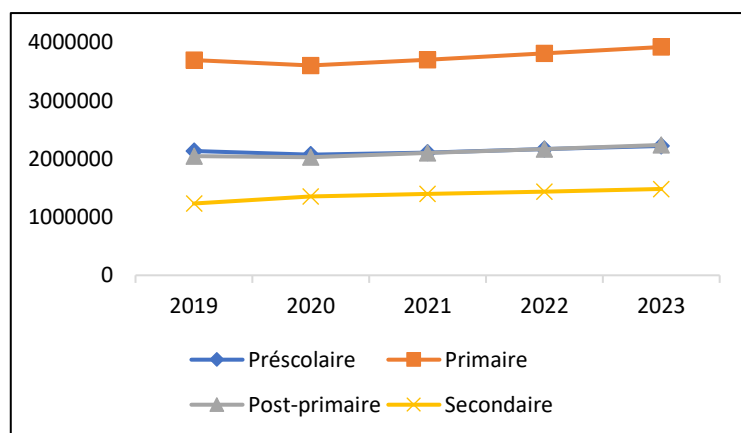
CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

Indicateurs socio-démographiques des pays de l'UEMOA

Pays	Population (en million) de 2023 (a)	PIB par habitants annuel (\$ PPA internationaux constants de 2011) de 2023 (b)	Indice de Développement Humain de 2022(c)	Rang mondial de 2021 sur 191 pays (c)	Indice de Développement Humain de 2019 (c)	Rang mondial de 2020 sur 189 pays (c)	Variation de l'indice entre 2022 et 2019	Taux de prévalence VIH/SIDA de 2022 (% de la population de 15-49 ans) (d)	Taux d'alphabétisation (la plus récente) (b)
Bénin	14 111	3 829	0,504	173	0,545	158	-0,041	0,8	47 (2022)
Burkina Faso	23 026	2 458	0,438	185	0,452	182	-0,014	0,6	34 (2022)
Côte d'Ivoire	31 166	7 022	0,534	159	0,538	162	-0,004	1,8	50 (2021)
Guinée Bissau	2 153	2 371	0,483	166	0,480	175	0,003	2,4	54 (2022)
Mali	23 769	2 457	0,410	186	0,434	184	-0,024	0,9	31 (2020)
Niger	26 160	1 638	0,394	190	0,394	189	0,000	0,2	38 (2022)
Sénégal	18 078	4 356	0,517	170	0,512	168	0,005	0,3	58 (2022)
Togo	9 304	2 844	0,547	160	0,515	167	0,032	1,7	67 (2019)

Source : (a) <https://population.un.org/wpp/Download/Standard/Population/>
 (b) https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.PCAP.CD?name_desc=false
 (c) <https://hdr.undp.org/>
 (d) <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BilanEssai/3/SH.DYN.AIDS.ZS/2020/2/x/sans/sansLogUni/Vert/11px/?>

Evolution des populations scolarisables



Indicateurs socio-démographie du Burkina Faso

Indicateurs démographiques	Valeurs
Taux brut de natalité	39,4‰
Taux de fécondité des adolescents (15-19 ans)	67,8‰
Taux brut de mortalité	9,2‰
Espérance de vie	61,9 ans
Quotient de mortalité infanto juvénile	87,3‰

Source : RGPH 2019.

Population totale en 2019	Population totale en 2024	Taux de croissance annuel	Densité au Km2
20 505 155	23 525 978	2,79	75,1

Source : INSD, RGPH 2019

MOYENS FINANCIERS

Les points saillants

- ✚ Hausse du budget consacré à l'éducation ;
- ✚ Baisse de la part du budget de l'éducation.

Commentaire

Le Budget alloué au Ministère de l'enseignement de base, de l'alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MEBAPLN) et au Ministère de l'enseignement secondaire, de la formation professionnelle et technique (MESFPT) est de 632,280 milliards de FCFA pour l'année 2023. Il a augmenté de 7,9% par rapport à 2022 et de 22,5% par rapport à l'année 2019.

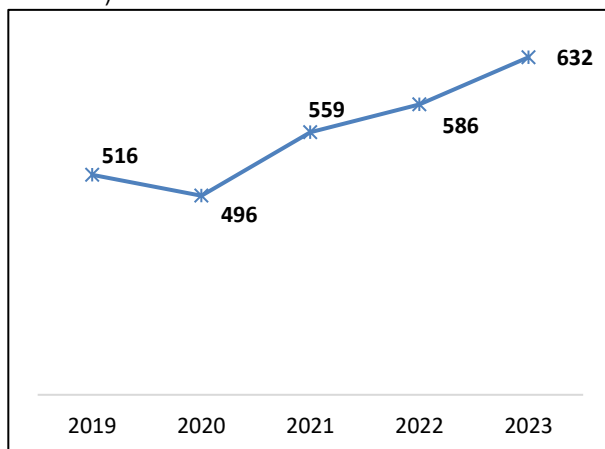
La part du budget alloué à l'éducation dans le budget de l'Etat a une tendance baissière au cours des cinq dernières années. En 2023, elle est de 22,3 % soit une baisse de 3,6 points de pourcentage par rapport à l'année précédente.

Le budget de 632,280 milliards de FCFA alloués au MEBAPLN et au MESFPT en 2023 est constitué à 92,4% des ressources propres de l'Etat, le reste provenant du financement des partenaires techniques et financiers (PTF). De ce budget, 95,9% sont consacrés aux dépenses courantes, les investissements ne représentant que 4,1%.

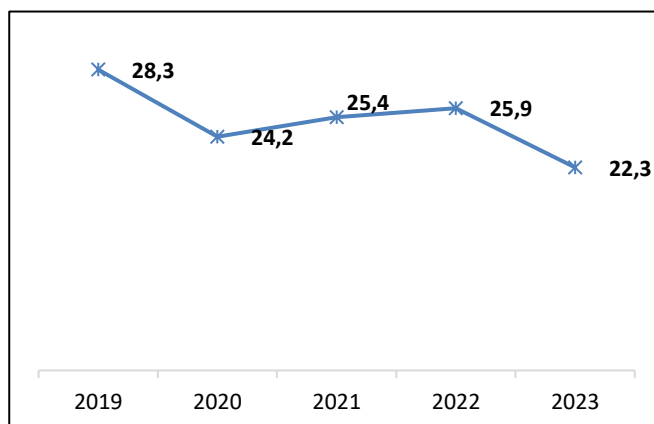
Sources : Plans d'Actions et RAP 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023

MOYENS FINANCIERS

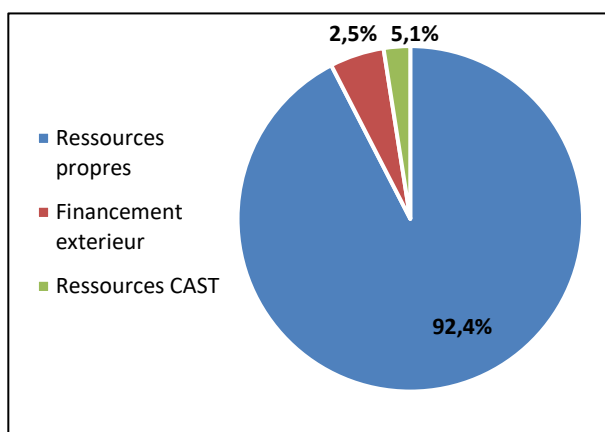
Évolution du budget (MEBAPLN+MESFPT) (En milliard de FCFA)



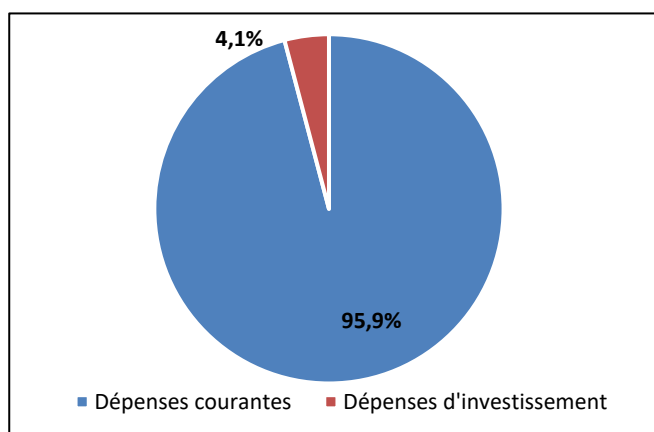
Évolution de la part (%) du budget de l'éducation dans le budget de l'Etat



Répartition (%) du budget 2023 du (MEBAPLN+MESFPT) par Source de financement



Répartition (%) du budget 2023 du (MEBAPLN+MESFPT) par type de dépense



Nombre de structures

Points saillants

- ✚ Hausse du nombre de structures ;
- ✚ Prédominance du secteur privé ;
- ✚ Répartition inégale des structures par région.

Commentaire

Le nombre de structures préscolaires en 2023/2024 s'élève à 2 039, représentant une hausse de 9,4% par rapport à l'année scolaire précédente. Au cours des cinq dernières années, le nombre de structures a augmenté en moyenne de 6,3% par an.

Le secteur privé est prédominant au préscolaire. En effet, 71,9% des structures préscolaires en 2023/2024 relèvent du secteur privé et seulement 14,6% relèvent du secteur public. Néanmoins, le nombre de structures publiques a augmenté de 43,2% par rapport à l'année 2020 contre une augmentation de 28,7% pour les structures privées. Les communautés locales s'investissent également dans la promotion de l'éducation préscolaire en ouvrant en 2023/2024, un total de 298 structures préscolaires soit 13,5% de l'ensemble des structures.

La majorité des structures soit 68,2% se situent en milieu urbain. Cette proportion est néanmoins en baisse de 2,1 points par rapport à l'année scolaire précédente, traduisant une plus grande hausse des structures en milieu rural qu'en milieu urbain.

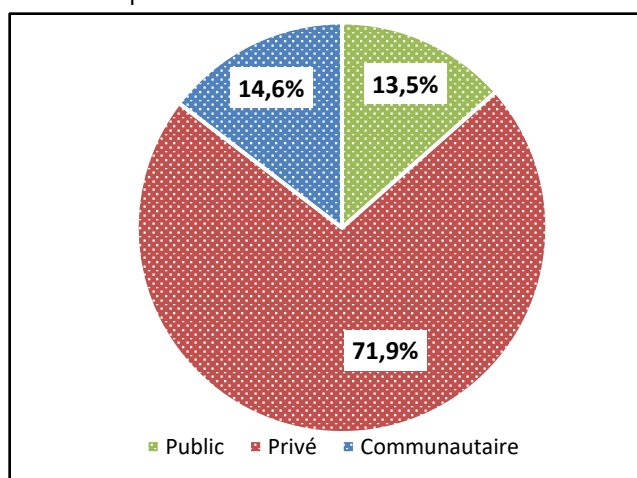
Par ailleurs, on note une persistance des disparités géographiques en matière d'accès à l'éducation préscolaire. En effet, la région du Centre dispose de 52,8% des structures contre 1,5% pour les Cascades et 0,6% pour le Sahel. Sauf dans les Cascades où le nombre de structures a stagné, il a augmenté dans toutes les régions par rapport à 2022/2023, avec des augmentations comprises entre 3,3% et 28,6%.

Nombre de structures

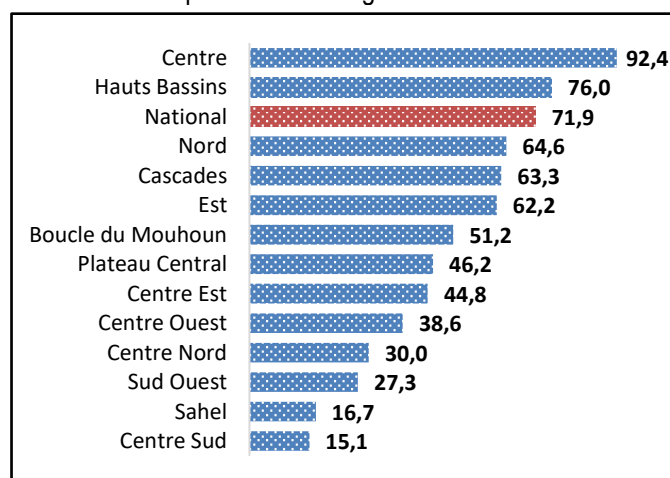
🚩 Nombre de structures en 2023/2024 par région

Régions	Nombre de structures 2023/2024	Variation par rapport à 2022/2023		Variation par rapport à 2019/2020	
		En nombre	En %	En nombre	En %
B. du Mouhoun	41	6	17,1	-2	-4,7
Cascades	30	0	0,0	12	66,7
Centre	1 076	34	3,3	218	25,4
Centre-Est	116	18	18,4	31	36,5
Centre-Nord	80	6	8,1	-3	-3,6
Centre-Ouest	166	27	19,4	45	37,2
Centre-Sud	73	7	10,6	5	7,4
Est	37	8	27,6	0	0,0
Hauts-Bassins	225	50	28,6	84	59,6
Nord	48	2	4,3	12	33,3
Plateau Central	91	7	8,3	20	28,2
Sahel	12	5	71,4	-4	-25,0
Sud-Ouest	44	5	12,8	24	120,0
National	2 039	175	9,4	442	27,7

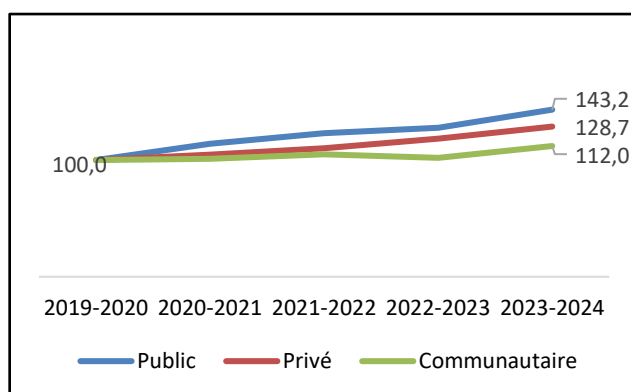
🚩 Répartition des structures selon le statut



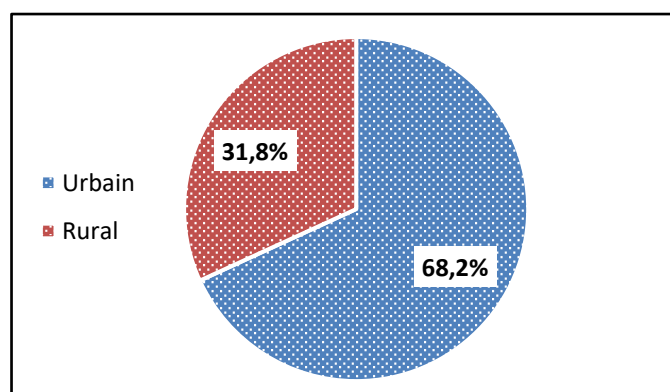
🚩 Part du privé dans les régions en %



🚩 Evolution du nombre de structures par statut en indice base 100



🚩 Répartition (%) des structures de 2023/2024 par milieu



Nombre de salles d'activités

Points saillants

- ✚ Hausse du nombre de salles d'activités ;
- ✚ Prédominance du secteur privé ;
- ✚ Répartition inégale des salles d'activités selon le milieu.

Commentaire

Le nombre de salles d'activités en 2023/2024 est de 5 182, soit une hausse de 10,5% par rapport à l'année scolaire précédente. Entre 2019/2020 et 2023/2024, le nombre de structures a augmenté en moyenne de 7,5% par an.

Le nombre de salles d'activités étant fonction du nombre de structures disponibles, la tendance public/privé du nombre de salles d'activités est la même que celle du nombre de structures. Le privé seul regroupe 74,3% des salles d'activités contre 15,2% pour le public. On a en moyenne 2,9 salles d'activités par structure au public, 2,6 au privé et 1,8 pour les structures communautaires. Le nombre de salles d'activités du public a augmenté de 50% par rapport à 2019/2020, celui du privé de 33% et celui des structures communautaires de 20%.

La majorité des structures soit 72,9% se situent en milieu urbain. Cette proportion est en baisse de 3,0 points par rapport à l'année scolaire précédente, traduisant une plus grande hausse des salles d'activités en milieu rural qu'en milieu urbain.

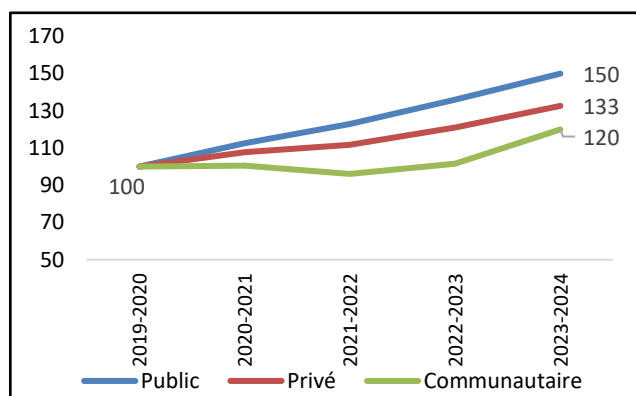
Les régions disposant de plus de structures sont celles qui regroupent le plus de salles d'activités. En effet, la région du Centre dispose de 55,7% des structures contre 0,7% pour le Sahel. Le nombre moyen de salles d'activités par structures varie de 1,8 au Centre-Nord à 3,4 aux Cascades.

Nombre de salles d'activités

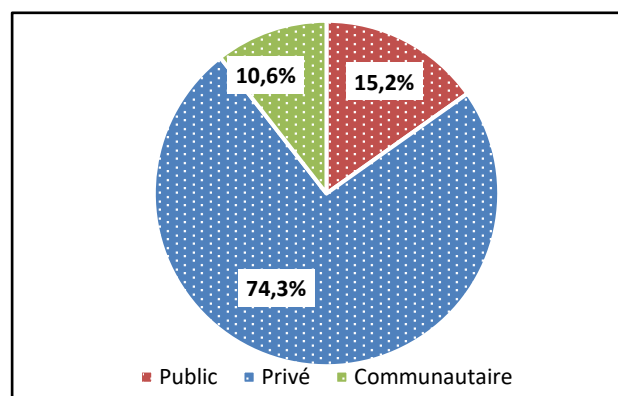
Nombre de salles d'activités par région

Régions	Nombre de salles d'activités 2023/2024	Variation par rapport à 2022/2023		Variation par rapport à 2019/2020	
		En nombre	En %	En nombre	En %
B. du Mouhoun	101	16	18,8	6	6,3
Cascades	102	16	18,6	48	88,9
Centre	2 887	102	3,7	619	27,3
Centre-Est	284	51	21,9	83	41,3
Centre-Nord	146	-18	-11,0	-11	-7,0
Centre-Ouest	398	86	27,6	156	64,5
Centre-Sud	141	20	16,5	30	27,0
Est	96	25	35,2	4	4,3
Hauts-Bassins	529	106	25,1	185	53,8
Nord	120	2	1,7	32	36,4
Plateau Central	222	57	34,5	93	72,1
Sahel	36	16	80,0	-8	-18,2
Sud-Ouest	120	14	13,2	62	106,9
National	5 182	493	10,5	1 299	33,5

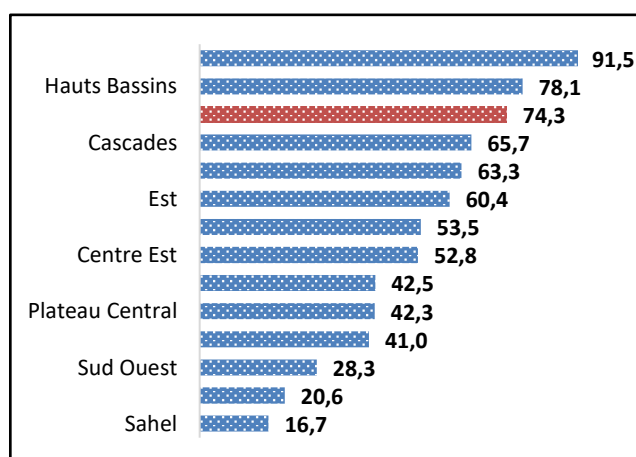
Evolution des salles d'activités selon le statut en indice base 100.



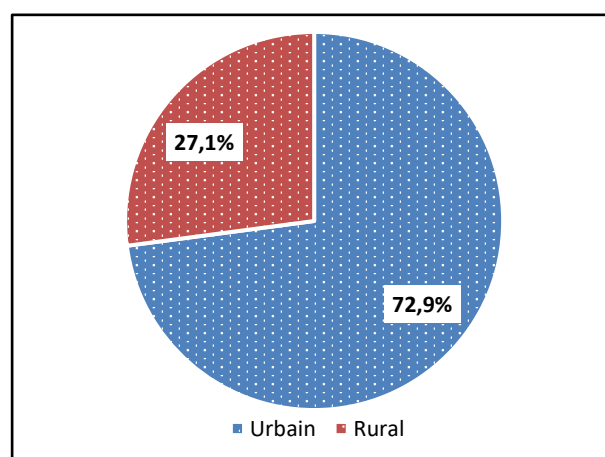
Répartition (%) des salles d'activités de 2023/2024 par statut



Part du privé selon la région en %



Répartition des salles d'activités de 2023/2024 selon le milieu



Caractéristiques des salles d'activités et des structures

Points saillants

- 📊 Hausse du nombre de salles d'activités en matériaux définitifs ;
- 📊 Baisse de la proportion des structures disposant d'eau potable ;
- 📊 Disparités régionales en termes de commodités.

Commentaire

En 2023/2024, le nombre de salles d'activités construites en matériaux définitifs est de 5 108 représentant 98,6% de l'ensemble des salles d'activités. Cette proportion a augmenté de 0,2 point de pourcentage par rapport à l'année précédente et de 1,9 points de pourcentage par rapport à 2019/2020. Les structures communautaires sont celles disposant relativement plus de salles d'activités en matériaux non définitifs (banco, pailles, bois, etc).

Il existe des structures préscolaires ne disposant pas de latrines fonctionnelles à des degrés divers selon les régions. Au niveau national, 7,4% des structures n'en disposent pas et cette situation concerne jusqu'à 30% de structures au Centre Nord.

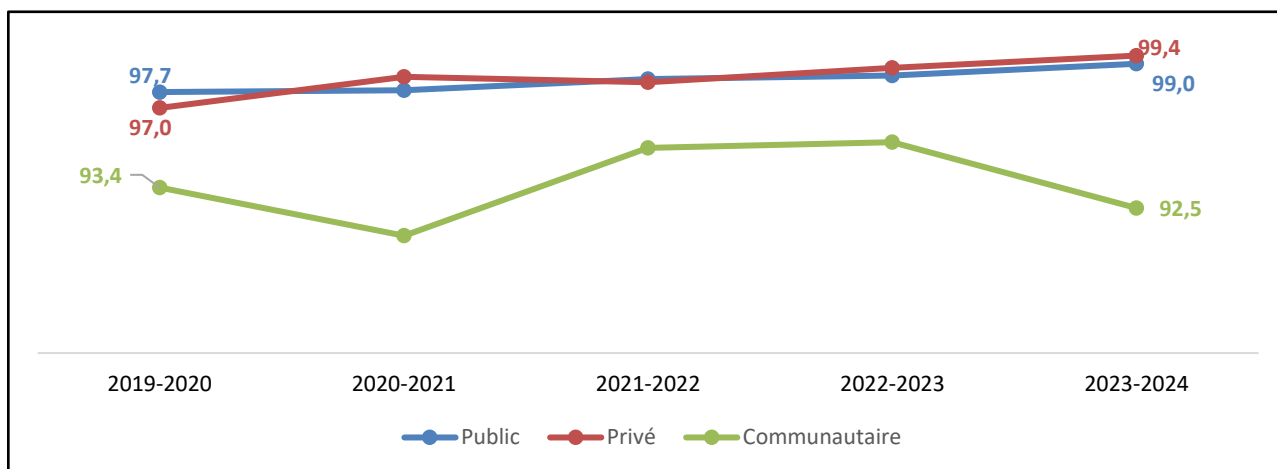
Pour ce qui est de l'eau potable, 21,3% des structures au niveau national ne disposent pas d'un point d'eau fonctionnel en son sein. Cette situation concerne 57,5% de structures au Centre Sud.

L'électricité est présente dans 65,1% des structures au niveau national. Elle est présente dans 86,7% des structures dans les Cascades contre 23,3% des structures dans le Centre Sud.

Moins de la moitié des structures (42,2%) au niveau national disposent de rampes d'accès. Les structures préscolaires les plus inclusives se trouvent au sahel avec 66,7% des structures disposant de rampes d'accès et les moins inclusives se situent dans les Hauts Bassins avec seulement 30,7% des structures qui en disposent.

Caractéristiques des salles d'activités et des structures

Evolution du nombre de salles d'activités en matériaux définitifs de 2023/2024 selon le statut



✚ Proportion des structures par commodité

Régions	% de structures disposant de :			
	Latrines fonctionnelles	Point d'eau potable fonctionnel	Electricité	Rampes d'accès
B. du Mouhoun	92,7	78,0	61,0	36,6
Cascades	100,0	90,0	86,7	50,0
Centre	96,7	87,2	76,8	42,8
Centre Est	86,2	66,4	42,2	46,6
Centre Nord	70,0	60,0	36,3	46,3
Centre Ouest	89,2	64,5	42,2	39,8
Centre Sud	71,2	42,5	23,3	37,0
Est	97,3	70,3	48,6	62,2
Hauts Bassins	96,0	84,0	76,4	30,7
Nord	91,7	81,3	72,9	54,2
Plateau Central	87,9	56,0	40,7	36,3
Sahel	100,0	75,0	50,0	66,7
Sud-Ouest	84,1	70,5	40,9	59,1
National	92,6	78,7	65,1	42,2

Effectif des apprenant.e.s

Points saillants

- + Hausse des effectifs ;
- + Prédominance du privé ;
- + Fortes disparités entre régions.

Commentaire

En 2023/2024, on dénombre 153 670 apprenant.e.s au niveau national. Cet effectif est en hausse de 8,0% par rapport à l'année scolaire précédente et de 23,9% par rapport à 2019/2020. Il a augmenté en moyenne de 5,5% par an au cours des cinq dernières années. Il existe une quasi-égalité entre filles (50,8%) et garçons (49,2%) en termes d'effectif.

Selon le statut, le privé reste dominant en termes d'effectif avec 65,8% de l'effectif total. L'effectif des apprenant.e.s dans les structures publiques représente 20,6% de l'effectif total contre 13,6% dans les structures communautaires. Sur la période de 2019/2020 à 2023/2024, l'effectif des apprenant.e.s du public a augmenté de 32,3%, celui du privé de 28,6% tandis que celui des structures communautaires a baissé de 2,3%.

L'écart n'est pas trop perceptible entre les différentes sections en termes d'effectif. En effet, 32,1% des apprenant.e.s sont de la petite section, 32,3% de la moyenne section et 35,6% de la grande section.

Le milieu urbain représente 74,0% de l'effectif des apprenant.e.s de 2023/2024. En plus de cette prédominance, la hausse de l'effectif du milieu urbain (25,4%) a été plus grande que celui du milieu rural (19,8%) en cinq ans.

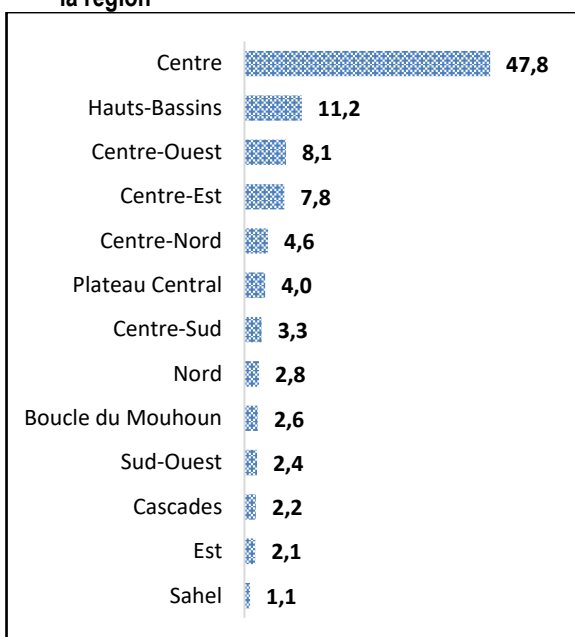
Le poids des régions en termes d'effectif des apprenant.e.s varie entre 1,1% au Sahel et 47,8% au Centre. La deuxième région (Hauts Bassins) reste très loin derrière la première à 36,6 points d'écart.

Effectif des apprenant.e.s

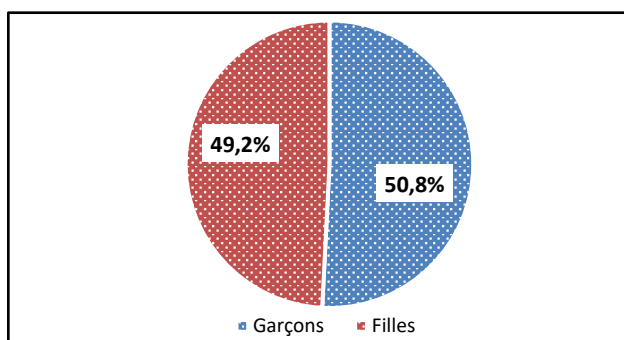
Effectifs des apprenant.e.s

Régions	Effectifs 2023/2024	Variation par rapport à 2022/2023	
		En nombre	En %
B. du Mouhoun	4 007	284	7,6
Cascades	3 443	154	4,7
Centre	73 432	1 093	1,5
Centre-Est	11 910	2 003	20,2
Centre-Nord	7 042	724	11,5
Centre-Ouest	12 391	1 381	12,5
Centre-Sud	5 098	646	14,5
Est	3 229	556	20,8
Hauts-Bassins	17 142	2 806	19,6
Nord	4 340	-52	-1,2
Plateau Central	6 219	822	15,2
Sahel	1 675	680	68,3
Sud-Ouest	3 742	269	7,7
National	153 670	11 366	8,0

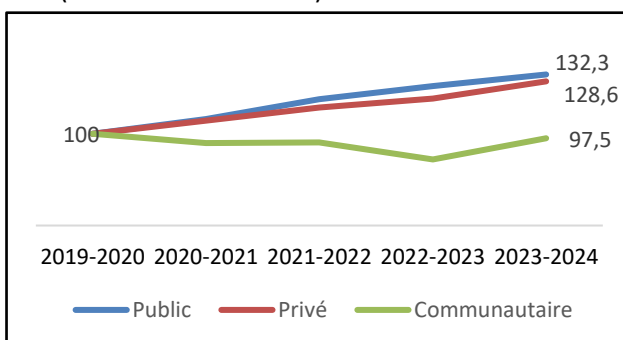
Répartition (en %) des apprenant.e.s de 2023/2024 selon la région



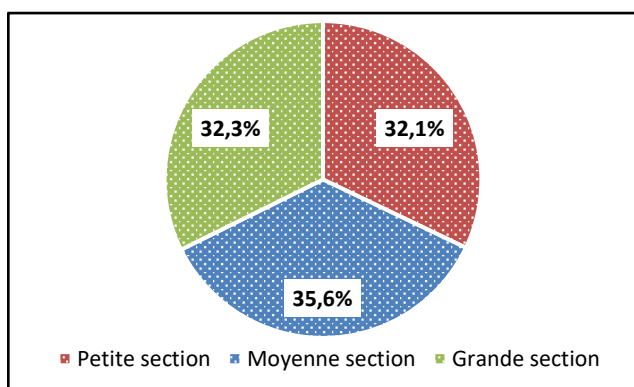
Répartition (%) des effectifs des apprenant.e.s par sexe



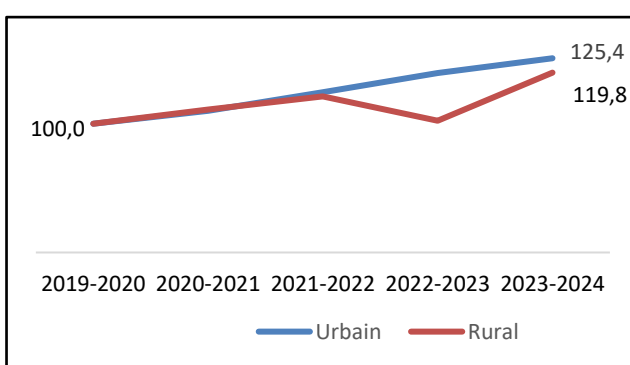
Evolution de l'effectif des apprenant.e.s par statut (indice base 100 en 2020)



Répartition (%) de l'effectif des apprenant.e.s par section



Evolution de l'effectif des apprenant.e.s par milieu en indice base 100



Effectif des éducateur.rice.s

Points saillants

- ✚ Hausse de l'effectif des éducateur.rice.s ;
- ✚ Prédominance du personnel féminin ;
- ✚ Répartition inégale de l'effectif du personnel entre régions.

Commentaire

L'effectif au préscolaire en 2023/2024 est de 7 907 éducateur.rice.s contre 7 189 en 2022/2023 et de 6 013 en 2019/2020, soit respectivement une hausse de 10,0% et de 31,5%.

Selon le statut, la proportion des éducateur.rice.s dans le privé représente 70,2%. Toutefois, le taux de croissance annuel des effectifs des éducateur.rice.s au cours des cinq dernières années est plus élevé dans le public (13,7%) que dans le privé (6,1%) et dans les structures communautaires (3,7%).

L'effectif des éducateur.rice.s du préscolaire est largement dominé par les femmes avec 83,4%. L'effectif du personnel féminin a augmenté de 6,8 % et celui du personnel masculin de 29,2% par rapport à 2022/2023.

Les moniteur.rice.s sont plus nombreux.ses que le reste du personnel avec 53,3%. Les Moniteur.rice.s d'Education de Jeunes Enfants/ Éducateur.rice.s de la Petite Enfance (MEJE/EPE) représentent 18,5% du personnel et les Educateur.rice.s des Jeunes Enfants/Éducateurs Certifiés de la Petite Enfance (EJE/ECPE) 6,9%.

La proportion du personnel au préscolaire est plus importante en milieu urbain (74,0%) qu'en milieu rural (26,0%).

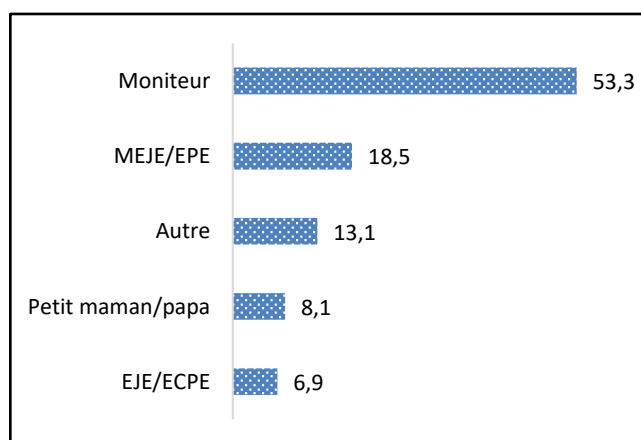
Au niveau des régions, il existe des disparités dans la répartition du personnel éducateur. En effet, les proportions varient entre 0,6% pour le Sahel et 53,2% pour le Centre.

Effectif des éducateur.rice.s

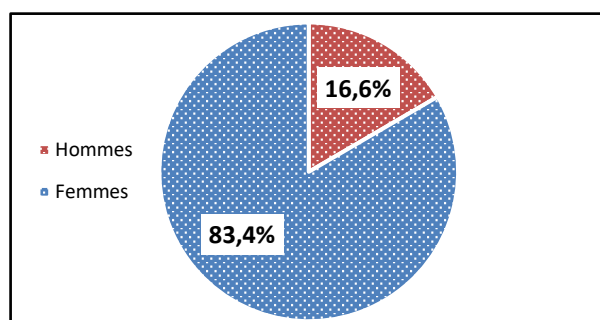
🚩 Répartition des éducateur.rice.s de 2023/2024 par région

Régions	Effectifs en 2023/2024	Variation par rapport à 2022/2023	
		En nombre	En %
B. du Mouhoun	191	24	14,4
Cascades	156	17	12,2
Centre	4 208	90	2,2
Centre-Est	466	86	22,6
Centre-Nord	240	21	9,6
Centre-Ouest	618	135	28,0
Centre-Sud	233	52	28,7
Est	140	39	38,6
Hauts-Bassins	881	150	20,5
Nord	206	16	8,4
Plateau Central	331	46	16,1
Sahel	50	10	25,0
Sud-Ouest	187	32	20,6
National	7 907	718	10,0

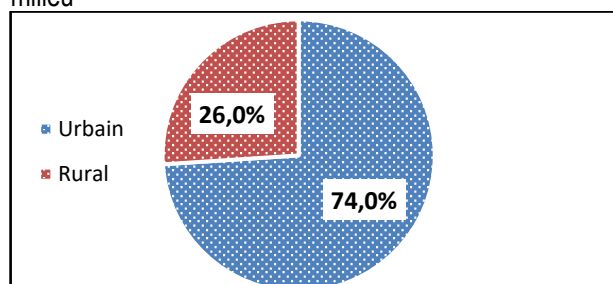
🚩 Répartition (%) des éducateur.rice.s de 2023/2024 par emploi



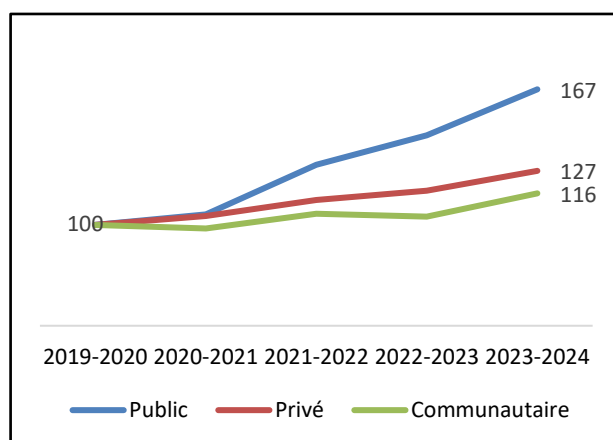
🚩 Répartition (%) des éducateur.rice.s de 2023/2024 par sexe



Répartition (%) des éducateur.rice.s de 2023/2024 par milieu



🚩 Evolution de l'effectif des éducateur.rice.s par statut (indice base 100 en 2020)



PARTIE 2 : INDICATEURS DE PARTICIPATION

Taux brut de préscolarisation

Points saillants

- ✚ Faible taux brut de préscolarisation ;
- ✚ Faible évolution du taux brut de préscolarisation ;
- ✚ Disparités entre régions.

Commentaire

En 2023/2024, le Taux Brut de Préscolarisation (TBP) au niveau national est de 6,9%. Ce taux est en hausse de 0,3 point par rapport à l'année précédente. En cinq ans, le TBP n'a augmenté que seulement de 0,9 point de pourcentage.

Selon le sexe, les filles ont un TBP de 7,0% contre 6,9% pour les garçons. L'indice de parité entre les sexes (IPS) qui est de 1,02 en 2023/2024 présente une quasi-parité entre filles et garçons.

De fortes disparités existent entre les régions. Le TBP varie de 1,3% dans la région de l'Est à 27,0% dans la région du Centre. La disparité entre filles et garçons est plus grande au sahel (avec un indice de parité entre les sexes de 0,90) et est en défaveur des filles.

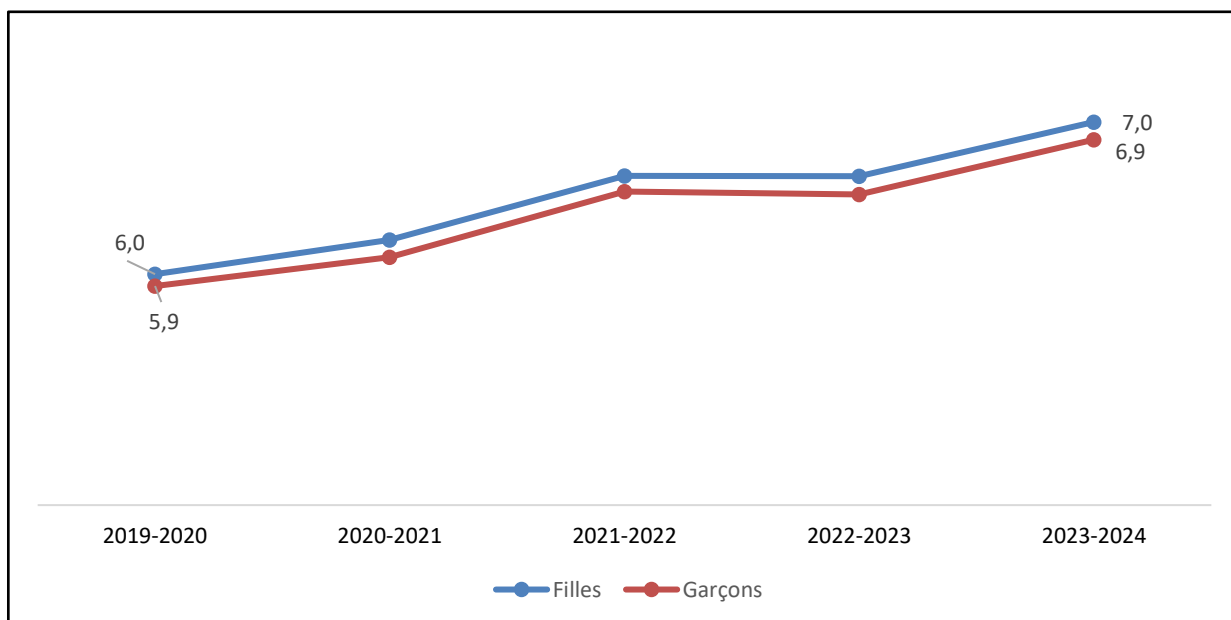
Le Taux Brut de Préscolarisation (TBP) est le rapport de l'effectif des enfants préscolarisés sur l'effectif des enfants ayant l'âge officiel de fréquenter les structures d'éducation préscolaire (3 à 5 ans).

Taux brut de préscolarisation

Taux Brut de Préscolarisation par région

Régions	TBP Ensemble	TBP Filles	Indice de parité selon le sexe	Ecart par rapport à 2022/2023
Boucle du Mouhoun	1,9	2,0	1,03	0,1
Cascades	3,7	3,7	1,00	0,1
Centre	27,0	27,4	1,03	-0,5
Centre-Est	6,6	6,7	1,03	1,0
Centre-Nord	3,2	3,3	1,06	0,3
Centre-Ouest	6,8	6,9	1,03	0,6
Centre-Sud	6,3	6,6	1,09	0,7
Est	1,3	1,3	0,98	0,2
Hauts-Bassins	7,5	7,4	0,98	1,1
Nord	2,2	2,1	0,93	-0,1
Plateau Central	5,8	5,9	1,06	0,7
Sahel	1,4	1,3	0,90	0,5
Sud-Ouest	4,1	4,1	1,04	0,2
National	6,9	7,0	1,02	0,4

Evolution du Taux Brut de Préscolarisation selon le sexe



PARTIE 3 : INDICATEURS DE QUALITE

Ratio apprenant.e.s/salle d'activités

Points saillants

- ✚ Près de la moitié des régions (6 régions sur 13) ont un ratio supérieur à la norme ;
- ✚ Ratio apprenant.e.s /salle plus élevé au public.

Commentaire

Sur l'ensemble du territoire national, le ratio apprenant.e.s /salle d'activités en 2023/2024 est de 30. Il n'a pas évolué par rapport à l'année précédente. La norme d'au plus 35 apprenant.e.s /salles est respectée même si cette moyenne cache d'énormes disparités.

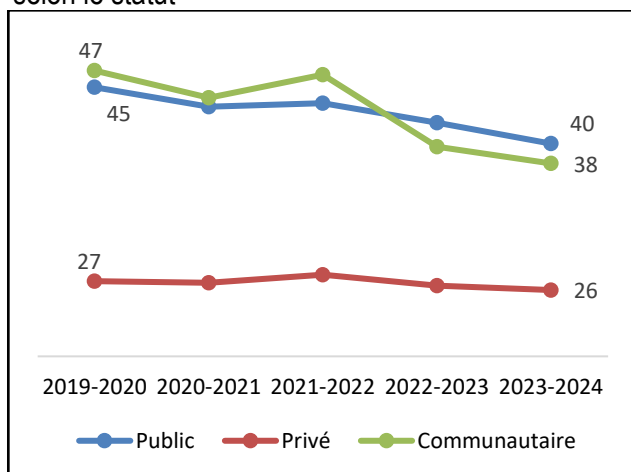
Selon le statut, le ratio apprenant.e.s /salle d'activités est de 40 au public, 38 dans les structures communautaires et 27 dans le privé. Seul le privé est dans les normes en termes d'effectif par salles.

Selon le milieu, le ratio est de 30 apprenant.e.s /salles d'activités en milieu urbain et 28 apprenant.e.s /salles d'activités en milieu rural en 2023/2024, avec une plus forte baisse du ratio en milieu rural par rapport à 2019/2020.

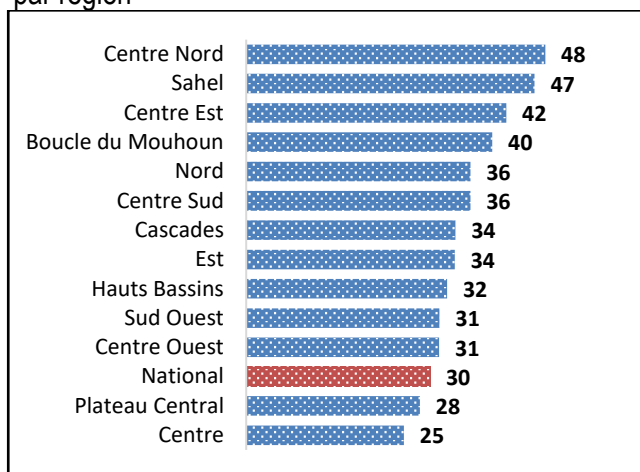
Une comparaison par région révèle des disparités. En effet, le ratio nombre d'apprenant.e.s par salle d'activités varie de 25 au Centre à 48 au Centre Nord. La norme d'au plus 35 apprenant.e.s /salles n'est pas respectée dans six régions(Centre-Sud, Nord, Boucle du Mouhoun, Centre-Est, Sahel et Centre-Nord).

Ratio auditeurs/salle d'activités

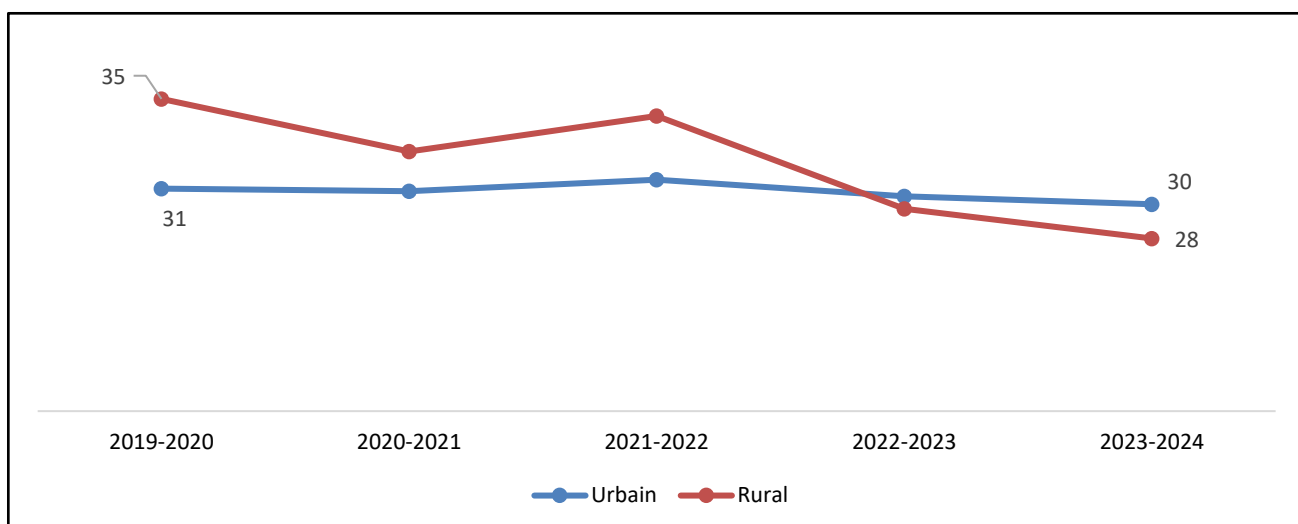
Evolution du ratio apprenant.e.s /salle d'activités selon le statut



Ratio apprenant.e.s /salle d'activités de 2023/2024 par région



Evolution du ratio apprenant.e.s /salle d'activités selon le milieu



Ratio manuels/apprenant.e

Points saillants

- ✚ Faibles ratios dans les structures communautaires ;
- ✚ Disparités des ratios selon le milieu.

Commentaire

En 2022/2023, le ratio manuels/apprenant.e est de 0,79 pour le livret d'éveil maths et de 0,78 pour le livret de prélecture. En d'autres termes, on a 79 manuels d'éveil maths contre 78 livrets de prélecture pour 100 apprenant.e.s . Ces ratios n'ont pas évolué significativement durant les cinq dernières années.

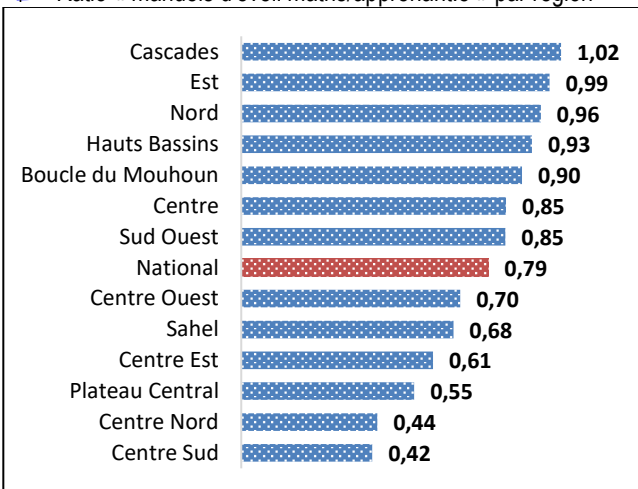
Selon le statut, les structures communautaires sont les moins dotées en manuels avec un ratio de 0,17 pour le livret d'éveil maths et 0,15 pour le livret de prélecture. Le ratio livret d'éveil maths par apprenant.e est de 0,95 au public et de 0,87 au privé. Au public et au privé, le ratio manuel/ apprenant.e pour le livret de prélecture est respectivement de 0,94 et de 0,86.

Le ratio manuels/apprenant.e est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, ce ratio est de 0,89 et de 0,87 en zone urbaine respectivement pour les livrets d'éveil maths et de prélecture contre 0,52 et 0,51 en zone rurale.

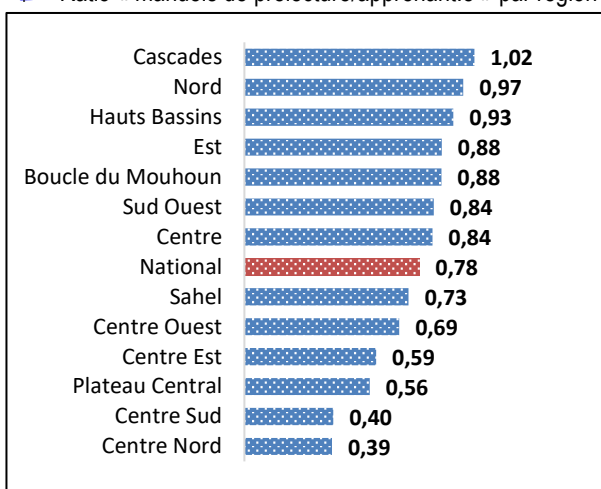
Des disparités existent au niveau des régions aussi bien pour le ratio livret d'éveil maths que pour celui du livret de prélecture. Seule la région des Cascades a des ratios supérieurs ou égaux à 1 pour les deux types de manuels.

Ratio manuels/apprenant.e

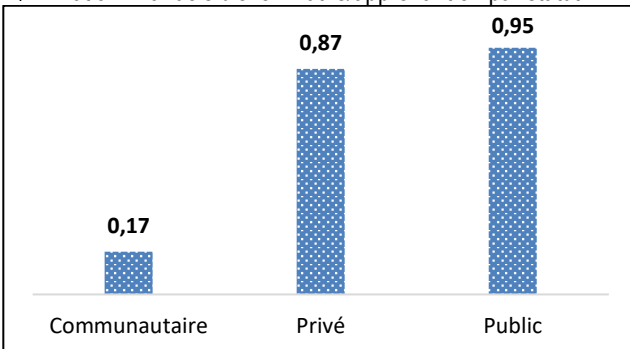
Ratio « manuels d'éveil maths/apprenant.e » par région



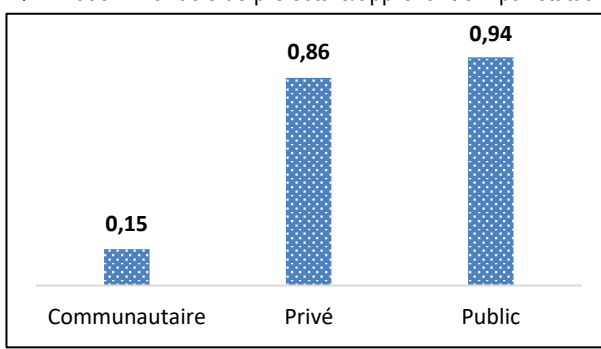
Ratio « manuels de prélecture/apprenant.e » par région



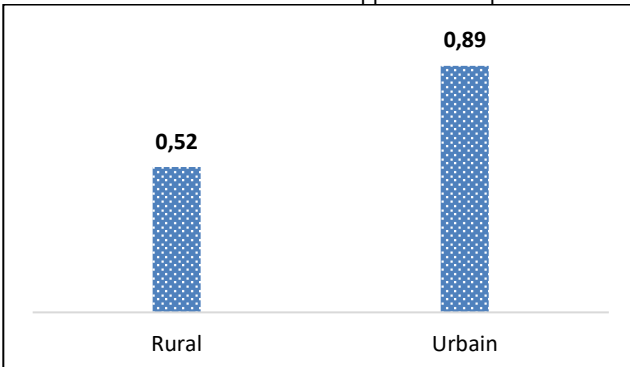
Ratio « manuels d'éveil maths/apprenant.e » par statut



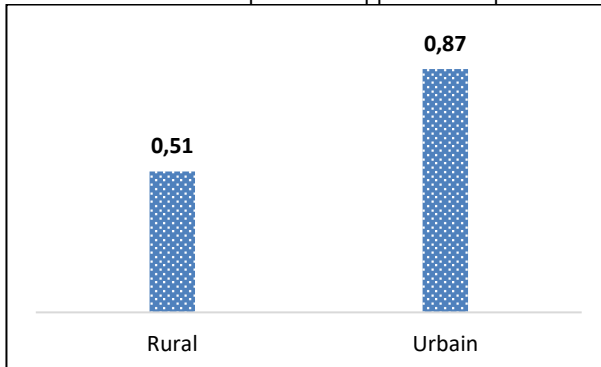
Ratio « manuels de prélecture/apprenant.e » par statut



Ratio « manuels d'éveil maths/apprenant.e » par milieu



Ratio « manuels de prélecture/apprenant.e » par milieu



Ratio apprenant.e.s /jeu

Point saillant

✚ Disparités des ratios entre région, milieu et statut.

Commentaire

Au niveau national, le ratio apprenant.e.s /jeu est de 35 pour les balançoires, 48 pour les toboggans et 30 pour les animaux mobiles en 2023/2024.

Sauf pour les toboggans, les ratios apprenant.e.s /jeu sont moins élevés en milieu urbain qu'en milieu rural pour les balançoires et les animaux mobiles. En effet, ce ratio est de 35 en milieu urbain et de 36 en milieu rural pour les balançoires. Quant aux animaux mobiles, ces ratios sont respectivement de 29 et de 36 pour le milieu urbain et le milieu rural.

Les structures communautaires sont les moins dotées quel qu'en soit le type de jeux. En effet, le ratio apprenant.e.s /jeu est de 33 au privé 38 au public et 49 dans les structures communautaires pour les balançoires, 39 au public, 48 au privé et 83 dans les structures communautaires pour les toboggans et 26 au privé 43 au public et 58 dans les structures communautaires pour les animaux mobiles.

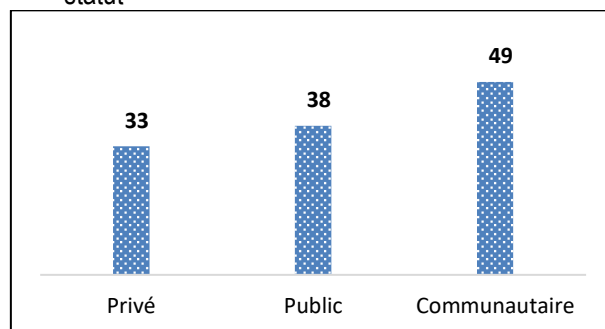
D'une région à une autre, il existe d'énormes disparités entre les ratios apprenant.e.s /jeu. Les régions du Centre Nord et du Centre-Sud sont les moins dotées en balançoires avec un ratio de 58 apprenant.e.s par balançoire chacune. L'Est et les Hauts Bassins sont les mieux dotés en balançoires avec un ratio de 29 apprenant.e.s /balançoire chacune. La région du Centre Nord est la moins dotée en toboggan avec un ratio de 105 apprenant.e.s par toboggan contre 41 pour la Boucle du Mouhoun et les Hauts Bassins. En ce qui concerne les animaux mobiles, le Centre Nord est le moins doté avec un ratio de 95 apprenant.e.s /animal mobile contre 25 pour le Centre.

Ratio apprenant.e.s /jeux

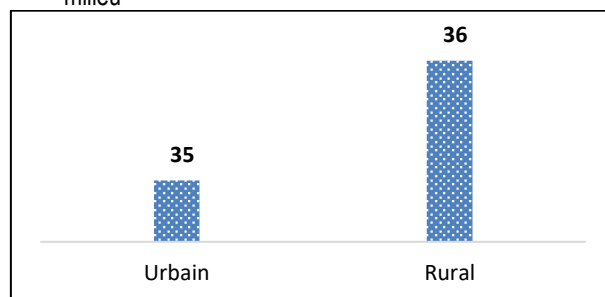
Ratio apprenant.e.s /jeu par région selon le type

Régions	2023-2024		
	Nombre moyen d'apprenant.e.s par balançoire	Nombre moyen d'apprenant.e.s par toboggan	Nombre moyen d'apprenant.e.s par animal mobile
B. du Mouhoun	32	41	50
Cascades	35	63	29
Centre	35	46	25
Centre-Est	38	80	50
Centre-Nord	58	105	95
Centre-Ouest	34	38	34
Centre-Sud	58	64	52
Est	29	44	30
H. Bassins	29	41	29
Nord	38	52	40
P. Central	33	48	35
Sahel	54	58	62
Sud-Ouest	40	47	30
National	35	48	30

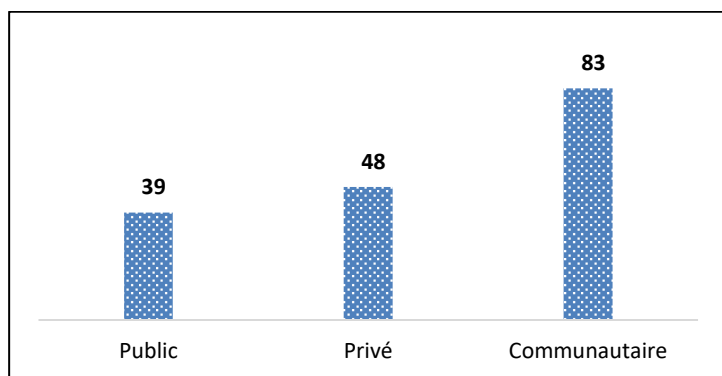
Ratio apprenant.e.s /balançoire de 2023/2024 par statut



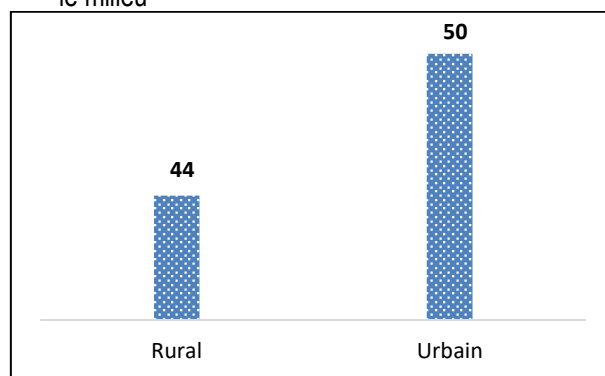
Ratio apprenant.e.s /balançoire de 2023/2024 selon le milieu



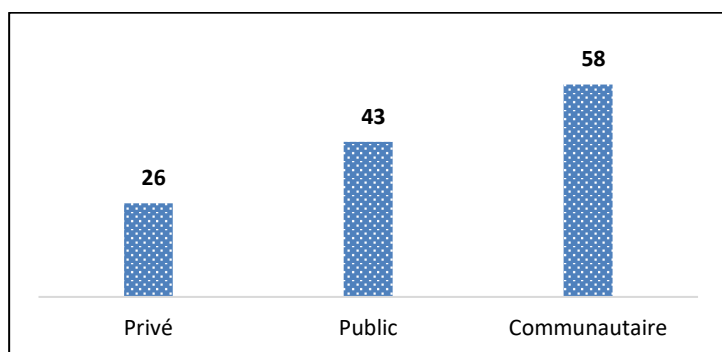
Ratio apprenant.e.s /toboggan de 2023/2024 selon le statut



Ratio apprenant.e.s /toboggan de 2023/2024 selon le milieu



Ratio apprenant.e.s /animal mobile de 2023/2024 par statut



Ratio apprenant.e.s /animal mobile de 2023/2024 par milieu

